

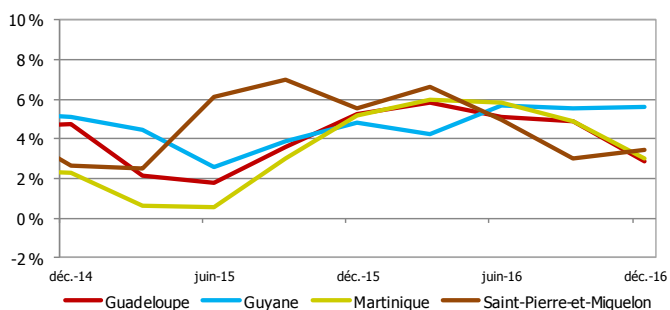


Tableau de bord des indicateurs monétaires et financiers au 31 décembre 2016 dans les DOM

ÉVOLUTION GLOBALE

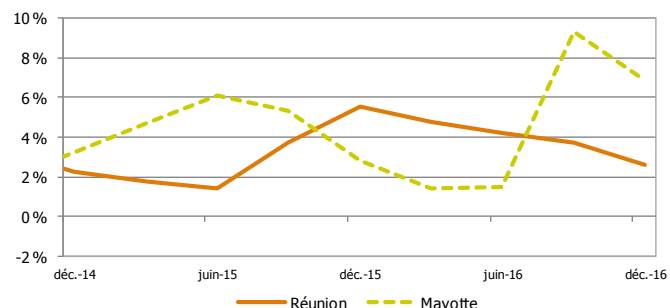
1. Les encours globaux de crédits

Évolution des encours de crédits totaux dans les DFA
(en glissement annuel)



Source : SURFI

Évolution des encours de crédits totaux dans l'océan Indien
(en glissement annuel)



Source : SURFI

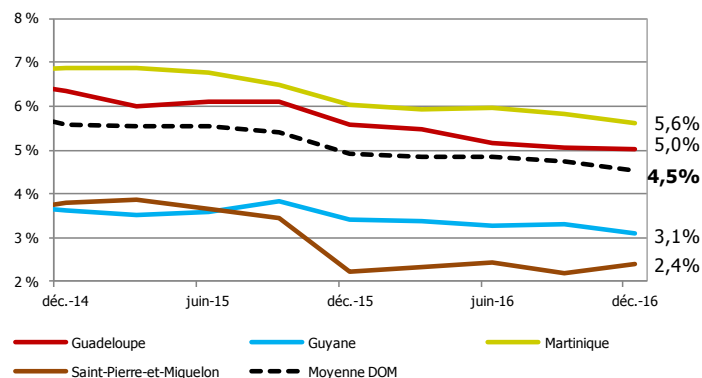
Au 31 décembre 2016	Encours brut (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Guadeloupe	9 839	2,8 %
Guyane	3 188	5,6 %
Martinique	9 456	3,0 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	178	3,4 %
Total DFA	22 660	3,3 %

Au 31 décembre 2016	Encours brut (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Mayotte	1 003	6,9 %
Réunion	20 620	2,6 %
Total océan Indien	21 624	2,8 %

Au 31 décembre 2016	Encours brut (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Total DOM	44 283	3,1 %

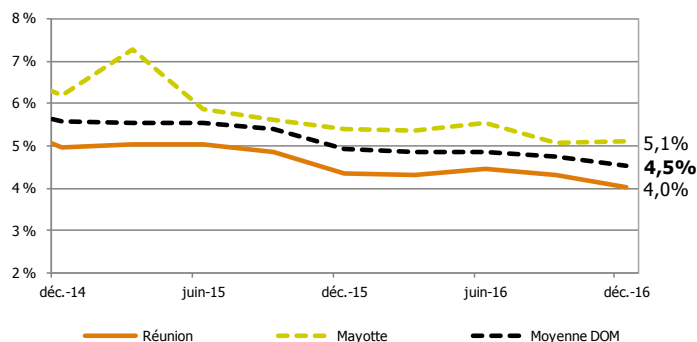
2. L'évolution de la sinistralité*

Évolution du taux de créances douteuses dans les DFA



Source : SURFI

Évolution du taux de créances douteuses dans l'océan Indien



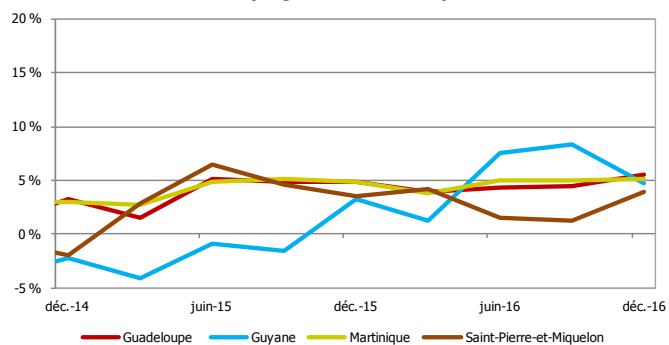
Source : SURFI

* Ces données concernent les seuls établissements de crédit installés localement

3. L'évolution des actifs financiers*

Par géographie

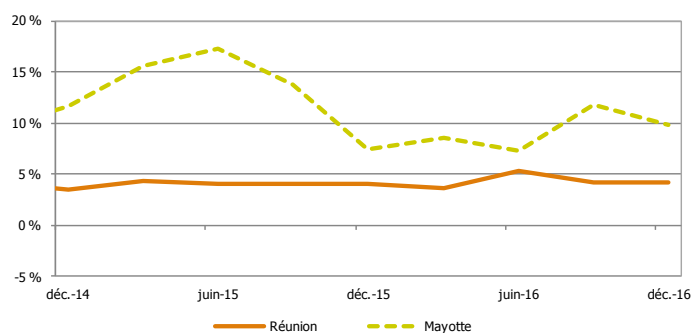
Évolution des actifs financiers dans les DFA
(en glissement annuel)



Source : SURFI

Au 31 décembre 2016	Actifs financiers (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Guadeloupe	8 453	5,5 %
Guyane	1 752	4,7 %
Martinique	7 585	5,1 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	226	3,9 %
Total DFA	18 016	5,2 %

Évolution des encours des actifs financiers dans l'océan Indien
(en glissement annuel)

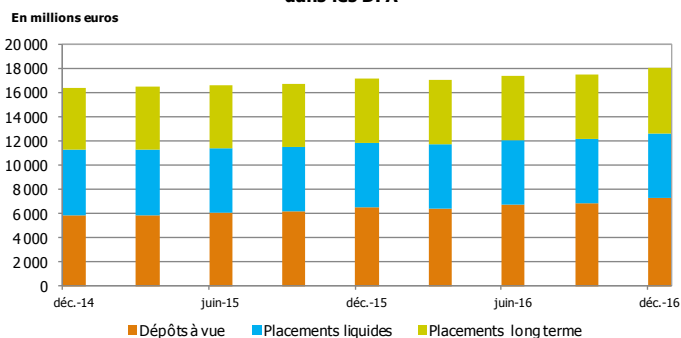


Source : SURFI

Au 31 décembre 2016	Actifs financiers (en millions d'euros)	Taux de croissance annuel
Réunion	13 505	4,2 %
Mayotte	530	9,8 %
Total océan Indien	14 035	4,4 %

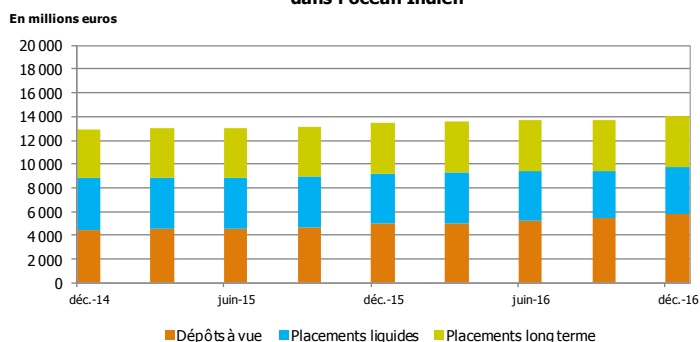
Par composante

Évolution des principales composantes des actifs financiers dans les DFA



Source : SURFI

Évolution des principales composantes des actifs financiers dans l'océan Indien



Source : SURFI

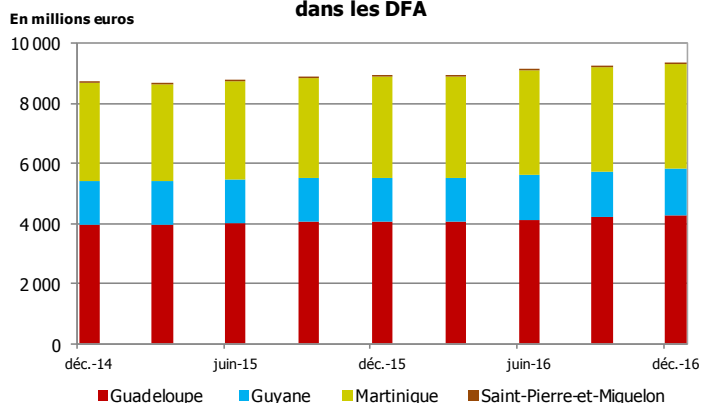
* Ces données concernent les seuls établissements de crédit installés localement

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

1. Évolution des encours de crédits aux entreprises

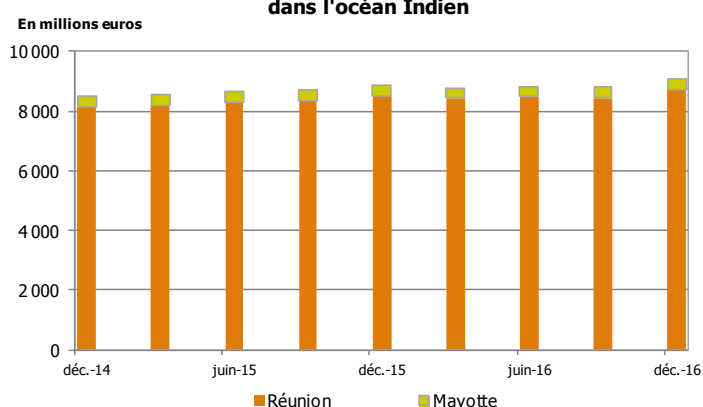
▪ Répartition par géographie

Évolution des encours de crédits aux entreprises dans les DFA



Source : SURFI

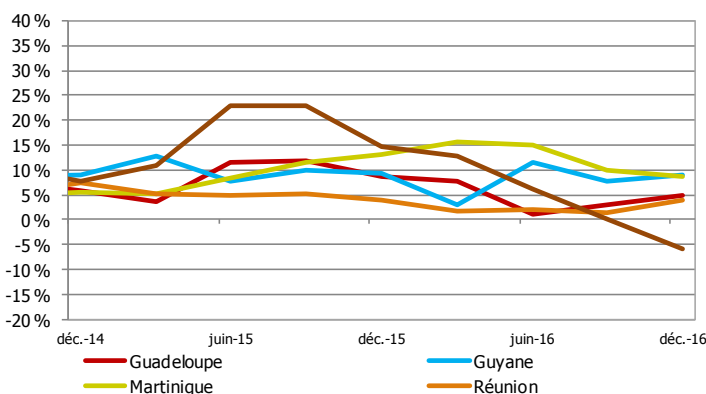
Évolution des encours de crédits aux entreprises dans l'océan Indien



Source : SURFI

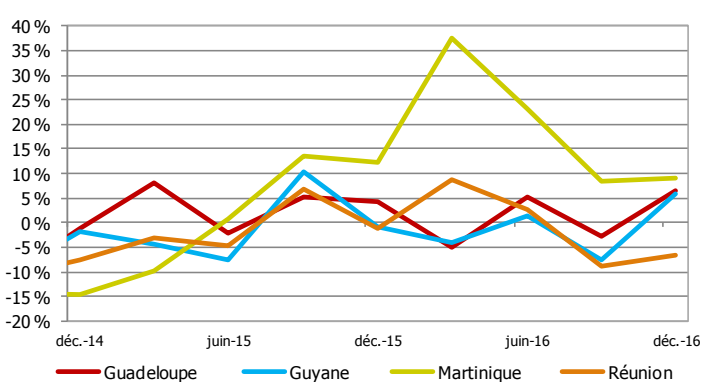
▪ Évolution des encours de crédits d'investissement et de trésorerie*

Évolution des crédits d'investissement (en glissement annuel)



Source : SURFI

Évolution des crédits de trésorerie (en glissement annuel)



Source : SURFI

*Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon ne sont pas systématiquement représentés dans les graphiques du fait de leurs forts taux de croissance.

Crédits totaux aux entreprises

	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16	Montant en millions d'euros (décembre-2016)
<i>En glissement annuel</i>										
Guadeloupe	6,0 %	3,1 %	4,2 %	3,6 %	2,7 %	2,5 %	2,2 %	3,6 %	4,6 %	4 256
Guyane	6,7 %	6,7 %	2,5 %	2,5 %	1,2 %	-1,1 %	4,6 %	5,6 %	6,5 %	1 557
Martinique	3,2 %	1,4 %	1,5 %	3,1 %	2,4 %	5,7 %	6,4 %	4,9 %	5,0 %	3 511
Saint-Pierre-et-Miquelon	2,8 %	0,6 %	9,4 %	8,8 %	7,5 %	6,8 %	4,3 %	3,1 %	8,0 %	46
Réunion	4,7 %	4,5 %	4,6 %	5,0 %	4,6 %	2,7 %	2,1 %	0,8 %	2,4 %	8 728
Mayotte	-2,8 %	-1,7 %	1,2 %	1,9 %	1,3 %	-0,2 %	-3,6 %	5,3 %	-1,7 %	347

Crédits d'investissement aux entreprises

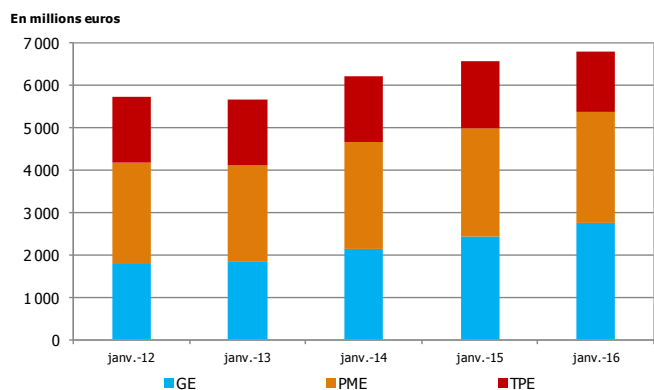
	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16	Montant en millions d'euros (décembre-2016)
<i>En glissement annuel</i>										
Guadeloupe	5,9 %	3,5 %	11,4 %	11,7 %	8,5 %	7,8 %	1,0 %	2,9 %	4,9 %	1 603
Guyane	9,0 %	12,9 %	7,8 %	9,9 %	9,3 %	3,1 %	11,4 %	7,8 %	8,9 %	531
Martinique	5,4 %	5,3 %	8,4 %	11,5 %	13,1 %	15,6 %	14,9 %	9,9 %	8,8 %	2 090
Saint-Pierre-et-Miquelon	7,6 %	11,0 %	22,8 %	22,8 %	14,7 %	12,7 %	6,0 %	0,3 %	-5,8 %	32
Réunion	7,4 %	5,3 %	5,0 %	5,3 %	3,9 %	1,8 %	2,1 %	1,5 %	4,0 %	3 717
Mayotte	4,8 %	4,7 %	6,7 %	5,4 %	-2,2 %	-4,2 %	-9,1 %	-4,0 %	-11,9 %	234

Crédits de trésorerie aux entreprises

	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16	Montant en millions d'euros (décembre-2016)
<i>En glissement annuel</i>										
Guadeloupe	-1,1 %	8,1 %	-2,2 %	5,3 %	4,1 %	-5,1 %	5,4 %	-2,8 %	6,6 %	135
Guyane	-1,8 %	-4,5 %	-7,6 %	10,2 %	-0,9 %	-4,0 %	1,4 %	-7,7 %	5,8 %	35
Martinique	-14,6 %	-9,7 %	0,9 %	13,4 %	12,2 %	37,6 %	23,0 %	8,4 %	8,9 %	197
Saint-Pierre-et-Miquelon	-32,3 %	-41,2 %	-39,9 %	-71,2 %	-60,7 %	-55,9 %	-69,6 %	-37,4 %	160,2 %	2
Réunion	-7,7 %	-3,2 %	-4,8 %	6,8 %	-1,2 %	8,8 %	2,6 %	-8,8 %	-6,8 %	550
Mayotte	-38,4 %	-14,5 %	-17,7 %	-0,2 %	21,8 %	13,1 %	17,7 %	39,6 %	25,7 %	22

2. Évolution des encours de crédits mobilisés par catégorie d'entreprise

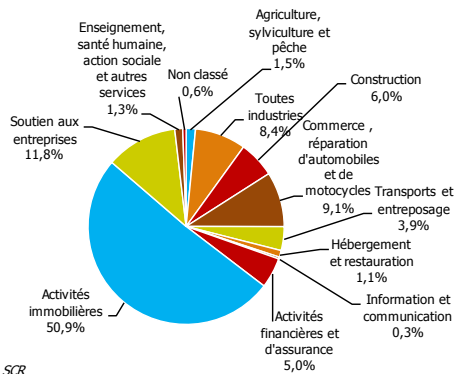
Évolution des crédits mobilisés par taille d'entreprises dans les DOM



Au 31 décembre 2016

	Encours en millions d'euros	Glissement annuel
GE	2 758	14,0 %
PME	2 605	1,7 %
TPE	1 454	-8,9 %
Holding et/ou administration d'entreprise	1 032	11,8 %
Activités Immobilières	10 825	3,9 %
Divers	478	4,4 %
Total crédits mobilisés	19 151	4,2 %
Total crédits mobilisables	2 815	-2,2 %
TOTAL	21 966	3,4 %

Répartition des crédits par secteur d'activité dans les DOM



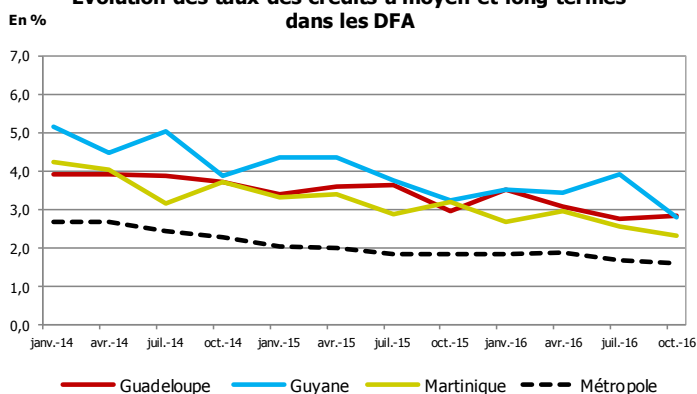
Source : SCR

Au 31 décembre 2016

	Crédits mobilisés		Crédits mobilisables		Crédits mobilisés et mobilisables	
	Encours	Glissement annuel (en %)	Encours	Glissement annuel (en %)	Encours	Glissement annuel (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	281	-1,6 %	58	54,2 %	339	4,9 %
Toutes industries	1 460	3,4 %	389	31,0 %	1 848	8,2 %
dont industrie manufacturière	458	-2,3 %	142	-1,5 %	600	-2,1 %
Construction	799	0,2 %	519	-13,1 %	1 318	-5,5 %
Commerce, réparation d'automobiles et de motos	1 500	2,7 %	494	6,1 %	1 994	3,5 %
Transport et entreposage	728	14,1 %	136	17,1 %	863	14,5 %
Hébergement et restauration	219	3,8 %	25	114,0 %	243	9,6 %
Information et communication	41	25,5 %	28	-8,4 %	69	9,1 %
Activités financières et d'assurance	1 014	12,0 %	85	-5,2 %	1 099	10,5 %
Activités immobilières	10 378	4,2 %	811	-5,2 %	11 189	3,4 %
Soutien aux entreprises	2 352	3,0 %	243	-28,2 %	2 595	-1,0 %
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	268	-2,8 %	20	14,6 %	287	-1,8 %
Non classé	113	1,6 %	8	17,6 %	121	-7,7 %
TOTAL	19 151	4,2 %	2 815	-2,2 %	21 966	3,4 %

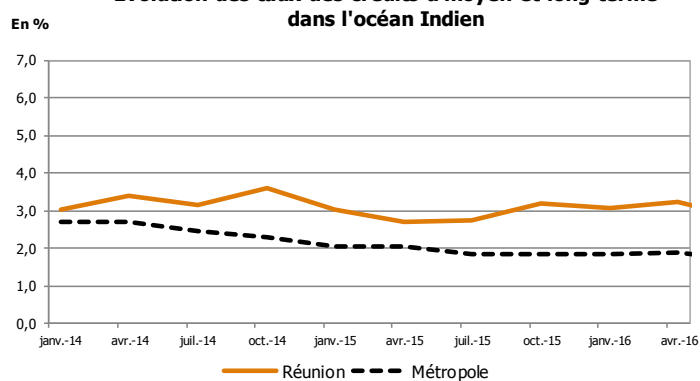
3. Évolution des taux des crédits aux entreprises

Évolution des taux des crédits à moyen et long termes dans les DFA



Source : IEDOM, Enquête sur le Coût du crédit

Évolution des taux des crédits à moyen et long terme dans l'océan Indien



Source : IEDOM, Enquête sur le Coût du crédit

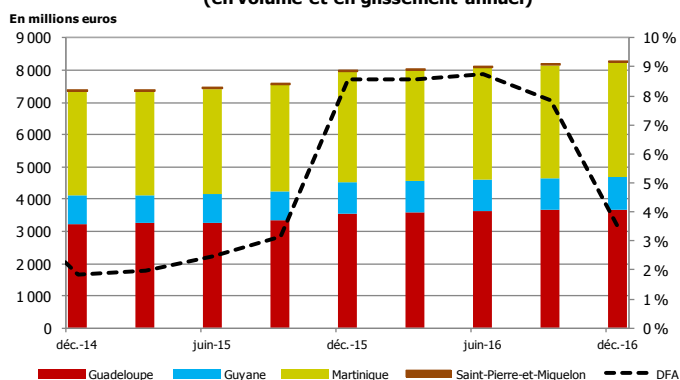
Évolution des taux des crédits à moyen et long termes

	janv.-14	avr.-14	juil.-14	oct.-14	janv.-15	avr.-15	juil.-15	oct.-15	janv.-16	avr.-16	juil.-16	oct.-16
Guadeloupe	3,95	3,95	3,88	3,72	3,41	3,62	3,66	2,98	3,53	3,10	2,78	2,85
Guyane	5,15	4,51	5,05	3,91	4,39	4,39	3,79	3,27	3,55	3,46	3,93	2,81
Martinique	4,27	4,04	3,19	3,72	3,31	3,41	2,90	3,22	2,71	2,96	2,59	2,34
Réunion	3,04	3,38	3,16	3,62	3,04	2,68	2,72	3,20	3,08	3,23	2,77	2,79
Métropole	2,69	2,70	2,44	2,28	2,04	2,03	1,86	1,84	1,86	1,89	1,68	1,61

LE FINANCEMENT DES MÉNAGES

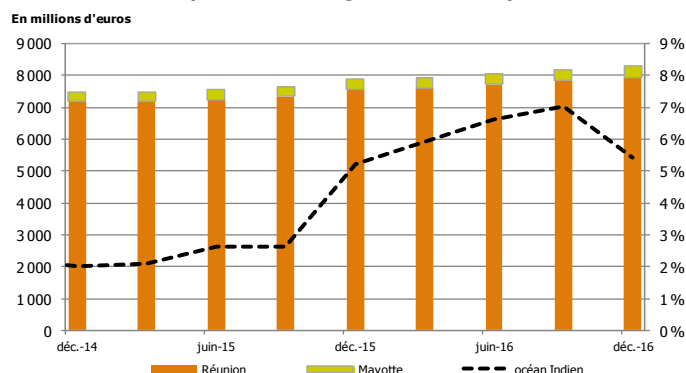
▪ Répartition par géographie

Évolution des encours de crédits aux ménages dans les DFA (en volume et en glissement annuel)



Source : SURFI

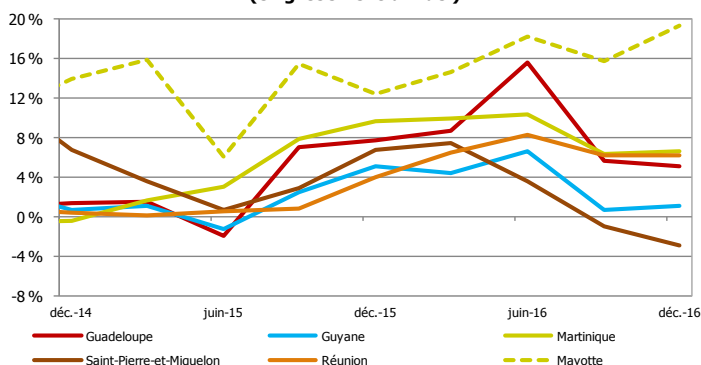
Évolution des encours de crédits aux ménages dans l'océan Indien (en volume et en glissement annuel)



Source : SURFI

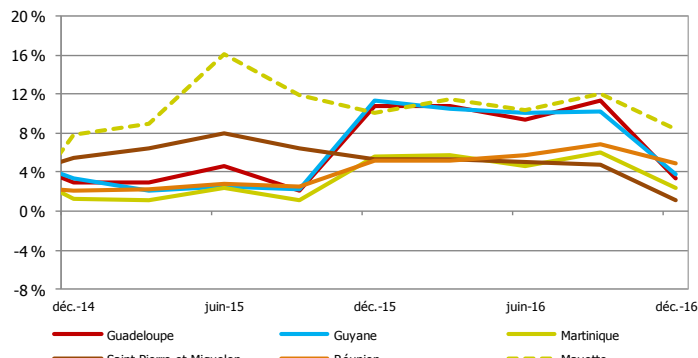
▪ Évolution des encours crédits à la consommation et à l'habitat

Évolution des crédits à la consommation (en glissement annuel)



Source : SURFI

Évolution des crédits à l'habitat (en glissement annuel)



Source : SURFI

Crédits totaux aux ménages

	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16
<i>En glissement annuel</i>									
Guadeloupe	2,4 %	2,6 %	2,5 %	3,5 %	9,9 %	10,1 %	11,2 %	9,5 %	3,7 %
Guyane	2,8 %	2,0 %	1,7 %	2,2 %	10,3 %	9,4 %	9,4 %	8,4 %	3,0 %
Martinique	0,8 %	1,3 %	2,6 %	2,9 %	6,8 %	6,9 %	6,2 %	6,1 %	3,4 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,7 %	5,9 %	6,6 %	5,8 %	5,6 %	5,7 %	4,8 %	3,8 %	0,3 %
Réunion	1,7 %	1,7 %	2,3 %	2,2 %	5,0 %	5,6 %	6,3 %	6,8 %	5,1 %
Mayotte	10,6 %	12,1 %	11,2 %	13,7 %	11,2 %	13,0 %	14,1 %	13,7 %	13,5 %

Montant en millions d'euros (dec-2016)
3 679
1 003
3 557
101
7 948
362

Crédits à l'habitat

	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16
<i>En glissement annuel</i>									
Guadeloupe	2,9 %	3,0 %	4,6 %	2,1 %	10,8 %	10,7 %	9,4 %	11,3 %	3,4 %
Guyane	3,3 %	2,1 %	2,5 %	2,2 %	11,4 %	10,5 %	10,1 %	10,3 %	3,8 %
Martinique	1,3 %	1,2 %	2,4 %	1,2 %	5,6 %	5,7 %	4,7 %	6,0 %	2,3 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	5,5 %	6,5 %	8,0 %	6,4 %	5,3 %	5,4 %	5,1 %	4,8 %	1,1 %
Réunion	2,1 %	2,2 %	2,8 %	2,6 %	5,1 %	5,3 %	5,7 %	6,9 %	4,9 %
Mayotte	7,8 %	9,0 %	16,1 %	11,9 %	10,1 %	11,5 %	10,4 %	12,0 %	8,3 %

Montant en millions d'euros (dec-2016)
2 549
820
2 557
83
6 231
183

Crédits de consommation

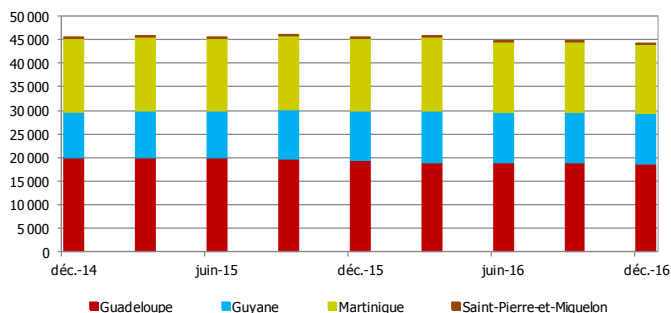
	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16
<i>En glissement annuel</i>									
Guadeloupe	1,4 %	1,5 %	-1,9 %	7,0 %	7,8 %	8,6 %	15,6 %	5,6 %	5,1 %
Guyane	0,6 %	1,1 %	-1,3 %	2,5 %	5,0 %	4,4 %	6,7 %	0,7 %	1,0 %
Martinique	-0,5 %	1,7 %	3,0 %	7,9 %	9,7 %	9,9 %	10,3 %	6,4 %	6,6 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	6,7 %	3,6 %	0,7 %	2,9 %	6,7 %	7,4 %	3,5 %	-1,0 %	-2,9 %
Réunion	0,4 %	0,1 %	0,5 %	0,8 %	3,9 %	6,5 %	8,3 %	6,1 %	6,2 %
Mayotte	14,0 %	15,8 %	6,1 %	15,5 %	12,4 %	14,6 %	18,2 %	15,8 %	19,3 %

Montant en millions d'euros (dec-2016)
1 129
182
998
18
1 710
179

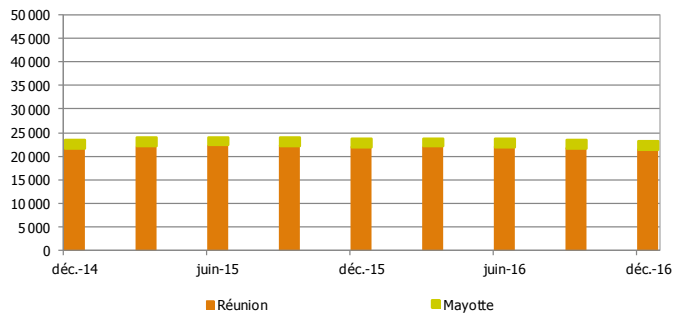
LES INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ

Ménages

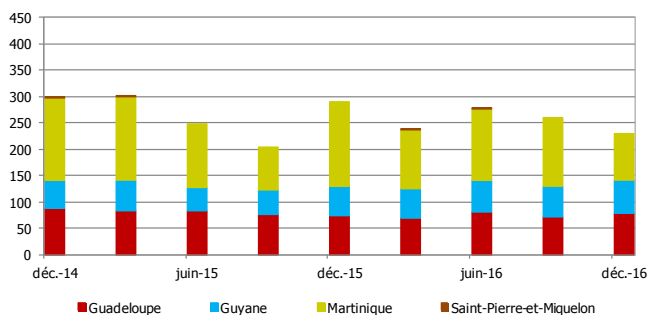
Personnes physiques en interdiction bancaire dans les DFA



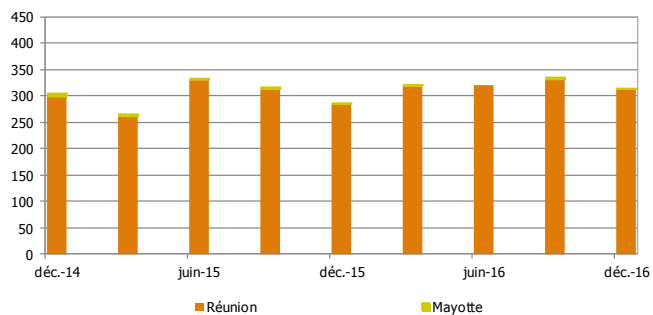
Personnes physiques en interdiction bancaire dans l'océan Indien



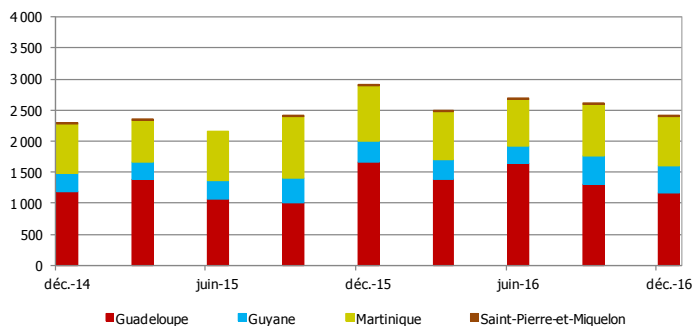
Dossiers de surendettement dans les DFA (nombre de dossiers déposés au cours du trimestre)



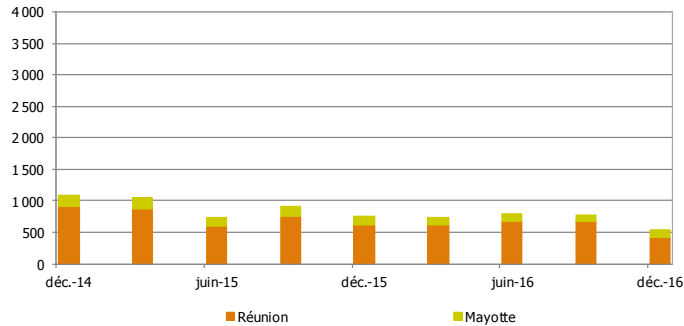
Dossiers de surendettement dans l'océan Indien (nombre de dossiers déposés au cours du trimestre)



Retraits de carte bancaire dans les DFA (nombre de retraits au cours du trimestre)

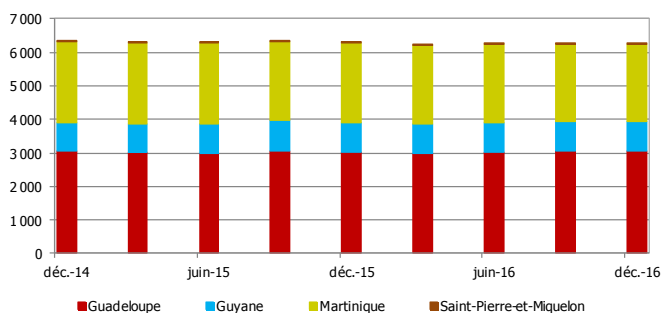


Retraits de carte bancaire dans l'océan Indien (nombre de retraits au cours du trimestre)

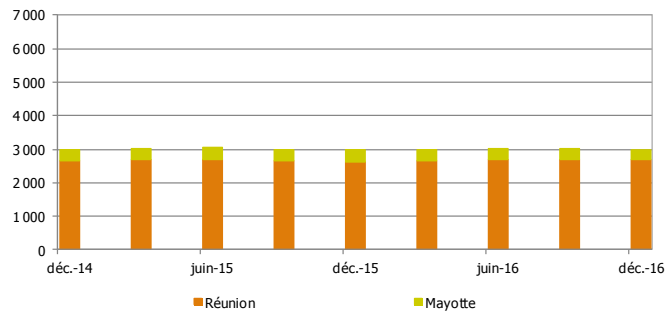


Entreprises

Personnes morales en Interdiction Bancaire dans les DFA

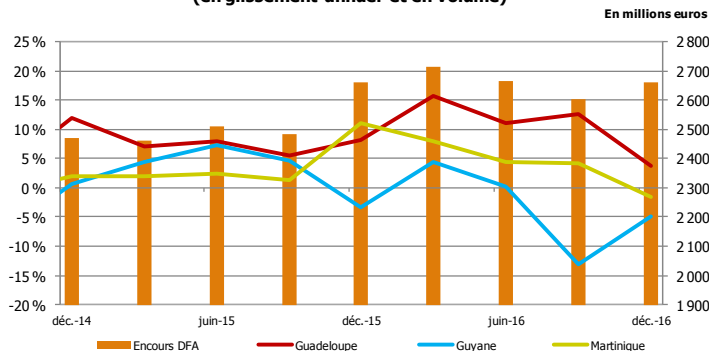


Personnes morales en Interdiction Bancaire dans l'océan Indien



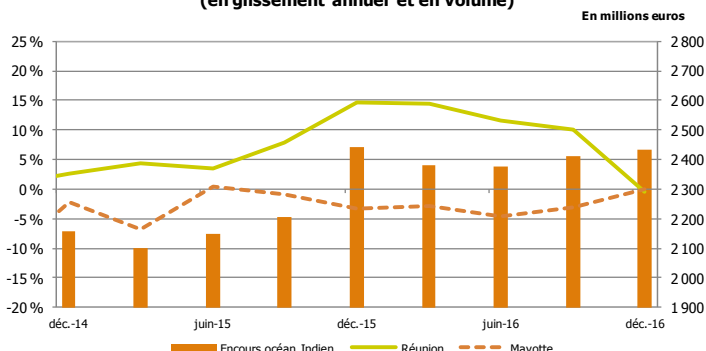
LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Évolution des crédits aux collectivités locales dans les DFA
(en glissement annuel et en volume)



Source : SURFI

Évolution des crédits aux collectivités locales dans l'océan Indien
(en glissement annuel et en volume)



Source : SURFI

Crédits aux collectivités locales

Au 31 décembre 2016

	déc.-14	mars-15	juin-15	sept.-15	déc.-15	mars-16	juin-16	sept.-16	déc.-16
<i>En glissement annuel</i>									
Guadeloupe	11,9 %	7,1 %	7,9 %	5,5 %	8,2 %	15,8 %	11,2 %	12,6 %	3,7 %
Guyane	0,7 %	4,3 %	7,4 %	4,7 %	-3,4 %	4,4 %	0,3 %	-13,1 %	-4,9 %
Martinique	2,1 %	1,9 %	2,4 %	1,2 %	11,1 %	8,0 %	4,5 %	4,2 %	-1,6 %
Saint-Pierre-et-Miquelon	-12,0 %	-23,1 %	-23,1 %	-23,0 %	-21,9 %	3,3 %	4,0 %	10,7 %	20,9 %
Réunion	2,5 %	4,4 %	3,5 %	7,9 %	14,6 %	14,5 %	11,6 %	10,2 %	-0,4 %
Mayotte	-2,3 %	-6,8 %	0,4 %	-0,9 %	-3,4 %	-2,8 %	-4,6 %	-3,1 %	-0,1 %

Montant en millions d'euros	Part dans les crédits totaux en %
1 055	10,7 %
330	10,3 %
1 260	13,3 %
18	10,1 %
2 284	11,1 %
149	14,8 %

MÉTHODOLOGIE

Les **crédits** présentés concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissements de crédit non installés localement dits ECNIL).

Les **actifs** présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès des ECIL uniquement.

Les données relatives à la Guadeloupe incluent les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les **crédits par catégorie d'entreprises** sont établis à partir des déclarations des établissements de crédit au service central des Risques (SCR) de la Banque de France. Les déclarations concernent les concours supérieurs à 25 000 euros accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer (DOM) et les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin (COM), quelle que soit la localisation de l'établissement de crédit qui a octroyé le crédit. Les crédits mobilisés comprennent les crédits à court terme, moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés.

- Les Grandes entreprises (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros au 31 décembre de l'année précédente (il s'agit des cotes d'activité A, B ou C) ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95e centile), ou dont l'encours maximum de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les Petites et moyennes entreprises (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros au 31 décembre de l'année précédente (il s'agit des cotes d'activité D, E, F et G) ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros. Parmi ces PME, on distingue les PME indépendantes et les PME appartenant à un groupe ;
- les Très petites entreprises (TPE) : sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et que le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros. La classification en GE (Grandes Entreprises), PME (Petites et Moyennes Entreprises) et TPE (Très Petites Entreprises) est figée sur un an.

Le **Coût du crédit aux entreprises** est calculé à partir de l'enquête réalisée par la Banque de France auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité à la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières, ainsi qu'aux entrepreneurs individuels, lorsque l'usage du prêt est professionnel. Les « crédits à moyen et long terme » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.